



PROCES-VERBAL

de l'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE

Le **lundi 01 juillet 2024 à 18 heures**, les membres de l'association de la Bonne Entente Salloise (la BES) se sont réunis, à la salle « Le Cube » de Salles d'Aude, en Assemblée Générale Ordinaire (AGO) sur convocation de la Présidente en date du 10 Juin 2024.

L'assemblée était présidée par Madame Pascale ROUALLAND, présidente de l'Association. Elle est assistée de la secrétaire de séance, Madame Marie-Claude LEBBE, secrétaire adjointe de l'association, ainsi que des membres du bureau.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les 148 membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire, soit au total 221 adhérents.

Plus de 58 % des adhérents à jour de cotisation étaient présents ou représentés, la Présidente déclare alors que l'Assemblée Générale Ordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Madame la Présidente accueille et remercie Monsieur Jean-Luc Rivet, Maire de Salles d'Aude de sa présence.

Mesdames Jocelyne Alarcon et Nadine Beausoleil ne se représentent pas aux postes de trésorière et trésorière adjointe.

Messieurs Jack Detante et Philippe ESPANOL ont été désignés en qualité de vérificateurs des comptes.

Madame la Présidente continue la séance en rappelant l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Election des membres du CA, suite au tiers sortant
- Budget prévisionnel
- Programme prévisionnel des animations
- Questions diverses.

I. Le rapport moral

Il est présenté par la Présidente de l'Association qui remercie tous les adhérents présents ou représentés et tout particulièrement tous les bénévoles qui ont œuvré pendant l'année entière pour faire vivre la BES.

Madame la Présidente présente le plan du nouveau local qui sera attribué à la Bonne Entente Salloise (celui actuellement occupé par la médiathèque). Cette salle d'une superficie de 102m², est équipée de la climatisation, alarme, wifi et boîte aux lettres.



PROCES-VERBAL

de l'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE

Monsieur le Maire Jean Luc Rivel remercie Madame la Présidente de la Bonne Entente Salloise de son invitation.

Il confirme que les locaux des Bains Douches sont destinés à recevoir la médiathèque qui est de plus en plus fréquentée. Il devenait donc urgent de trouver un bâtiment plus adapté.

Monsieur le Maire propose si besoin de faire exécuter des aménagements et précise la mise à disposition du local au 1^{er} septembre 2024.

La gestion de l'association :

- Communication :

Evolution de la communication de l'association :

- ✓ Les membres sont désormais habitués à recevoir nos communications par email avec la plateforme MailChimp.
- ✓ Notre compte Facebook a 790 abonnés soit une progression de 22% avec toujours beaucoup d'extérieurs qui nous suivent. C'est une belle visibilité pour nous, un bon moyen de communications et de se faire connaître.
- ✓ Le site internet de la BES est très bien suivi et consulté régulièrement, principalement les diaporamas des activités effectuées avec 44 diaporamas et 3 vidéos sur 10 mois.

La présidente remercie Alain Floirac et Marie Claude Lebbe d'avoir repris respectivement la mise à jour des différents diaporamas/photos sur le site et la page « Rando » avec l'insertion des fichiers pdf et gpx.

- Adhérents :

La secrétaire, Marianne Espanol, indique que l'Association comprend actuellement 381 adhérents dont 99 nouveaux soit environ 20% (19,5%) d'augmentation et précise leur répartition géographique. Sur la totalité, 223 adhérents sont sallois soit 60%.

Elle précise que nous étions 167 adhérents en 2014.

Nous sommes une association européenne avec des adhérents néerlandais, allemands et anglais.

- Animations de la saison 2023-2024 et Vie des sections :

La secrétaire présente le tableau de la rétrospective des animations 2023-2024 ainsi que celui des activités régulières de la semaine.

Nous avons des activités ouvertes à tous avec plus de 770 personnes qui ont participé aux nuits des 6 trouilles le 31 octobre 2023, le Concert des Hommes avec 132 personnes le 20 janvier 2024, la conférence patrimoine avec 90 personnes le 27 avril 2024.

Les activités internes à la BES, les rando-resto, les sorties vélo, les auberges espagnoles et la soirée irlandaise ont beaucoup de succès.



PROCES-VERBAL

de l'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE

Les voyages organisés par les agences de voyage « groupe » sont très demandés et sont rapidement complets.

Les mini-séjours, les visites culturelles, les cafés trad et autres animations proposées tout au long de l'année ont eu aussi un vif succès.

En partenariat avec la commune et d'autres associations de Salles d'Aude nous avons participé au téléthon en vendant notre paëlla.

Cette année le relais des 5 clochers a été annulé par les organisateurs.

Harmonie responsable de la section Espagnol a créé un cours niveau intermédiaire.
Bob et Chris ont repris la section anglais à la suite du départ de Carole pour raison professionnelle.
Nous les remercions vivement.

Pour la rentrée prochaine les différentes sections seront reconduites.
Carole devrait reprendre le cours d'anglais débutant et Fabienne la section yoga.

Monsieur le Vice-président, Jean-Paul Chambonnière prend la parole au sujet de la section randonnée et pour lancer un appel aux volontaires. La section a besoin de randonneurs pour participer aux reconnaissances, guider et animer les randonnées.

Madame La Présidente a présenté les responsables de section et les remercie de leur implication dans la vie de l'association. Elle précise que si quelqu'un a des idées ou veut créer une nouvelle section ne pas hésiter à le faire savoir.

A l'issue des présentations, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

II. Le rapport Financier

La trésorière, Jocelyne Alarcon, présente les tableaux suivants :

- Avoirs de la BES
- Participation BES aux Sorties et Voyages
- Bénéfice des manifestations
- Subventions et dons
- Compte de résultat sur 3 ans

La BES a participé à hauteur de 5064 € aux sorties et animations.

Les manifestations ont rapporté au total 3400 € à l'association.

Nous avons reçu, pour la saison 2023-2024, une subvention et dons pour 2 900 € :



PROCES-VERBAL

de l'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE

- une subvention annuelle de 1300 € attribuée par la Mairie de Salles d'Aude (1000 € l'année dernière)
- Gérard Bertrand : 300 €
- Banque Populaire : 300 € (pour fascicules)
- Mairie : 1000 € (régularisation 2023)

La présidente remercie tous les donateurs et la mairie.

Le tableau compte de résultat fait apparaître un exercice 2023-2024 déficitaire de - 4824 € mais avec un reste à réaliser de l'an dernier de 5744 €, soit un résultat bénéficiaire de 920 € si on ne tient pas compte de ce reste à réaliser (Voyage en Sardaigne).

III. Rapport des vérificateurs aux comptes

Les comptes ont été vérifiés point par point par Messieurs Jack Detante et Philippe Espanol en présence de Mesdames Jocelyne Alarcon, Nadine Beausoleil et Marie-Christine Ventalon le 26 juin 2024.

Le rapport des vérificateurs des comptes est lu par Monsieur Philippe Espanol qui confirme la parfaite régularité des écritures et de sa gestion. Il précise la tenue rigoureuse de la comptabilité et la bonne santé financière de l'association et propose que soit donné quitus à la trésorière pour la gestion des comptes de l'exercice 2023-2024.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

IV. Election des membres du CA

Le CA est actuellement composé de 15 membres. Un tiers est renouvelable chaque année.

Membres sortants :

Jocelyne Alarcon
Nadine Beausoleil – ne renouvelle pas sa candidature
Guy Compain
Mohamed Boussouar – ne renouvelle pas sa candidature
Alain Roualland
Paul-Henri Viala

Un appel à candidature a été adressé à tous les adhérents par Marianne Espanol le 15 mai 2024. Georges Soula et Florence Wyngaard ont répondu favorablement.

Marie Claude Lebbe a rejoint le bureau en cours d'année par cooptation. L'Assemblée Générale Ordinaire a voté à main levée pour confirmer la nomination au poste de secrétaire adjointe.



PROCES-VERBAL

de l'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE

Le dépouillement des votes est réalisé par Alain Pradat, Michèle Autour, Monique Chambonnière et Pierre Michallet.

Résultats : 212 bulletins valides, 5 bulletins rayés, les candidats ont donc obtenus les 30% des votes exprimés à l'AGO nécessaire pour être élus.

Les nouveaux élus au CA sont :

Jocelyne Alarcon
Guy Compain
Alain Roualland
Georges Soula
Paul-Henri Viala
Florence Wyngaard

Suite à cette élection le CA se retire quelques minutes pour élire le bureau. La présidente lance le diaporama illustrant les activités de la saison qui vient de s'écouler.

Nouvelle composition du bureau :

Présidente	Madame Pascale ROUALLAND
Vice-Président	Monsieur Jean-Paul CHAMBONNIERE
Trésorière	Madame Florence WYNGAARD
Trésorière Adjointe	Madame Marie-Christine VENTALON
Secrétaire	Madame Marianne ESPANOL
Secrétaire Adjointe	Madame Marie Claude LEBBE

V. Budget prévisionnel

Madame Nadine Beausoleil présente le budget prévisionnel.

La cotisation annuelle est votée et restera à **20€** pour la saison 2024-2025 et pourra être payée par virement pour faciliter le travail des trésorières.

Pour remercier les trésorières de leur travail au sein du bureau durant six années, Mesdames Jocelyne Alarcon et Nadine Beausoleil reçoivent une carte cadeau d'un montant de 100 €, une plante ainsi que les remerciements de tous.

VI. Programme prévisionnel d'animations

La présidente Pascale Roualland présente le nouveau calendrier prévisionnel pour la saison 2024-2025. Les dates ne seront définitives qu'après la réunion « des salles » avec la mairie fin août et confirmation avec les voyagistes.



PROCES-VERBAL

de l'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE

Le forum des associations aura lieu le 06 septembre 2024, les adhérents pourront s'y inscrire pour la nouvelle saison 2024/2025. Les absents pourront payer leur cotisation par virement. La carte d'adhérent sera dématérialisée.

VII. Questions diverses :

- ✓ Pourquoi n'y-a-t-il pas de vide grenier prévu ?

Un vide grenier demande une organisation très tôt le matin et personne au CA n'a envie de s'en occuper.

- ✓ Pour les voyages de quelques jours pourquoi pas en car au lieu du covoiturage ?

Le séjour serait plus cher en car, le but est que tout le monde puisse en profiter et ne pénaliser personne par des budgets trop élevés. Le covoiturage permet une plus grande souplesse pour nos visites et déplacements surtout si deux activités différentes sont proposées.

- ✓ Pourquoi le voyage au Portugal n'apparaît pas dans le programme prévisionnel ?

Le voyage au Portugal n'est pas dans le prévisionnel car il se fera en septembre 2025.

Monsieur Jean-Luc Rivel prend la parole pour remercier la Présidente et félicite le Bureau, le CA, les bénévoles pour le dynamisme et la bonne santé de l'association.

Concernant la répartition des salles municipales, la commune comptabilise plus d'une quarantaine d'associations et la mairie essaie de les répartir au mieux.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Pascale Roualland, Présidente de la séance, clôture l'assemblée générale ordinaire à 19h40.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion signé par la Présidente de séance et la secrétaire de séance.

A Salles d'Aude, le 04 juillet 2024

La Présidente de l'association
Pascale Roualland

La Secrétaire de séance
Marie Claude Lebbe